



BILAN

ACTION HIVER

EDITION 23/24

RÉSUMÉ

21 professionnels de terrain ont permis d'accueillir, pendant 152 jours et 157 nuits, 2.218 bénéficiaires différents en situation de sans-abrisme pendant les 5 mois les plus froids de l'hiver au Luxembourg.

Dräieck asbl

73, Côte d'Eich, L-1451 Luxembourg

FINANCÉE ET SOUTENUE PAR :



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, des Solidarités,
du Vivre ensemble et de l'Accueil

Sommaire

1	Gestion de l'Action Hiver.....	4
1.1	Mission Action Hiver	4
2	Travail partenarial et en réseau	5
2.1	Réseau interne des membres fondateurs.....	5
2.2	Un réseau externe national	5
2.2.1	Secteur public.....	5
2.2.2	Autres	6
3	Missions bas-seuil et organisation opérationnelle.....	6
3.1	Coordination de terrain	6
3.1.1	Missions et actions	6
3.1.2	Organisation opérationnelle	7
3.1.3	Résultats obtenus.....	7
3.2	Foyer de jour.....	7
3.2.1	Missions et actions	7
3.2.2	Organisation opérationnelle	7
3.2.3	Résultats obtenus.....	8
3.3	Foyer de nuit.....	8
3.3.1	Missions et actions	8
3.3.2	Organisation opérationnelle	8
3.3.3	Résultats obtenus.....	9
3.4	Le rôle du bénévolat	9
4	Volet soins.....	9
4.1	Mise en place d'une offre de soins infirmiers et de dépistage pendant l'Action Hiver	9
4.1.1	Permanences infirmières.....	9
4.1.2	Service de conseil et de dépistage rapide du VIH, de l'hépatite C et de la syphilis	9
5	Chiffres-clés de l'Action Hiver 23/24.....	10
5.1	Foyer de jour.....	10
5.1.1	Jours d'ouverture, repas distribués et personnes différentes pour le Foyer de jour ...	10
5.1.2	Exploitation des données en fonction du nombre de présences, du genre, de l'âge et de la nationalité au Foyer de jour	11
5.1.2.1	Nombre de présences (comptées en repas) au Foyer de jour sur 3 années :	11
5.1.2.2	Nombre de présences (comptées en repas) au Foyer de jour ventilé par genre : .	12
5.1.2.3	Nombre de présences (comptées en repas) au Foyer de jour par groupes de nationalité :	13
5.1.2.4	Nombre de présences (comptées en repas) au Foyer de jour par tranche d'âge :	14
5.2	Foyer de nuit.....	15

5.2.1	Jours d'ouverture, nuitées et personnes différentes accueillies au Foyer de nuit	15
5.2.2	Exploitation des données en fonction du nombre de présences, du genre, de l'âge et de la nationalité au Foyer de nuit	16
5.2.2.1	Nombre de présences (en nuitées) au Foyer de nuit sur 3 années :	16
5.2.2.2	Nombre de présences (en nuitées) au Foyer de nuit par genre :	17
5.2.2.3	Nombre de présences (en nuitées) au Foyer de nuit par groupes de nationalité :	18
5.2.2.4	Nombre de présences (en nuitées) au Foyer de nuit par tranche d'âge :	19
5.3	Bénéficiaires ayant demandés une protection au Luxembourg	20
5.4	Bénéficiaires avec un contrat de travail.....	21

1 Gestion de l'Action Hiver

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la gestion de l'Action Hiver (Wanteraktioun ou encore WAK) a été confiée à une nouvelle association, la Dräieck asbl. Le conseil d'administration de l'association Dräieck est composé de représentants de la Caritas Luxembourg, de la Croix-Rouge luxembourgeoise et d'Inter-Actions. L'objet de la Dräieck asbl est la gestion de la structure d'urgence multifonctionnelle au Findel, incluant l'organisation et la gestion de l'Action Hiver. A cette fin, elle bénéficie d'une convention avec le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil.

1.1 Mission Action Hiver

La Wanteraktioun (WAK) s'adresse aux personnes majeures en situation de sans-abrisme, sans distinction de sexe, de nationalité ou de religion. Elle a été mise en place par le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg depuis l'hiver 2001. Le but de cette initiative est d'éviter que des personnes en situation de sans-abrisme ne soient victimes d'hypothermie par période de grand froid.

Du fait de sa nature humanitaire, cette action focalise son intervention sur la prise en charge, dans la dignité, des besoins primaires des personnes en situation de sans-abrisme : accueil de jour, hébergement de nuit, repas, hygiène corporelle et soutien social. Les locaux pour l'accueil de jour et l'hébergement de nuit sont ceux de la structure d'urgence multifonctionnelle située au Findel qui dispose d'une capacité d'accueil journalière de 250 lits.

La 23^e édition de l'Action Hiver a connu une importante augmentation du nombre de bénéficiaires, ce qui a nécessité une augmentation de la capacité d'accueil de la structure d'urgence multifonctionnelle, la faisant passer de 250 à 300 lits. En collaboration avec le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil ainsi que l'Armée luxembourgeoise, une tente chauffée extérieure de 24 places a été installée en janvier pour faire face à un éventuel manque de lits dans le Foyer de nuit. Une procédure d'urgence a été spécialement mise en place pour accueillir ou réorienter les bénéficiaires vers d'autres structures bas-seuil.

Tenant compte d'une dégradation des conditions météorologiques, le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre Ensemble et de l'Accueil a pris la décision de prolonger la WAK du 23 au 28 avril 2024 (uniquement pour le Foyer de nuit), en complément de la période d'ouverture usuelle du 15 novembre 2023 au 15 avril 2024.

2 Travail partenarial et en réseau¹

Pour permettre la bonne réalisation de l'Action Hiver, la Dräieck asbl a pu compter sur le soutien de divers services spécifiques des partenaires en synergie avec un grand nombre d'autres associations et organismes investis dans l'organisation de la mission.

2.1 Réseau interne des membres fondateurs

Caritas Luxembourg	Croix-Rouge luxembourgeoise	Inter-Actions
Streetwork (SW) Centre Ulysse Halte de nuit mixte et femmes Bistrot le Courage Para-Chute Santé Communautaire Creamisu	Structures du Service d'Accueil et de Logement d'Urgence (SALU) : Nightshelter, Streetwork (SW), Bistrot Social « Am Haff », etc. Doheem Versuergt asbl Les services migrants et réfugiés Le service HIV Berodung / DIMPS / Logement encadré Vianden Residenz Aline Mayrisch Fonds de Solidarité Le LISKO (Lëtzebuerger Integratiouns- a Sozialkohäsiounscenter)	Premier Appel (PA) Structure d'hébergement d'urgence mobile Streetwork (SW) Maison des jeunes Gare / Bonnevoie Service Accompagnement et coaching pour le travail (ACT) Service Suivi Financier et Social (SFS)

2.2 Un réseau externe national

2.2.1 Secteur public

- Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil : Division Solidarité, Offices sociaux, Fonds National de Solidarité (FNS), Caisse pour l'avenir des enfants (CAE), Office national de l'accueil (ONA) ;
- Ministère des Affaires intérieures : Direction de l'Immigration, Centre de rétention ;
- Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale : division de l'inspection sanitaire de la Direction de la santé, Caisse Nationale d'Assurance Pension (CNAP) ;
- Ministère de la Mobilité et des Travaux publics ;
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse : Office national de l'enfance (ONE), Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires (CEPAS) ;
- Ministère de la Justice : Tribunal d'arrondissement, service d'accueil et d'information juridique, Service Central d'Assistance Sociale (SCAS), Barreau de Luxembourg service assistance judiciaire, Centre Pénitentiaire de Luxembourg CPL, Centre Pénitentiaire Uerschterhaff : service du Greffe et service colis, SPSE service Psycho-Socio-Educatif ;
- Police Grand-Ducale ;
- Consulats et Ambassades de différents pays ;
- Hôpitaux et le Centre Hospitalier Neuropsychiatrique d'Ettelbruck (CHNP) ;
- Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS) ;
- Ombudsman : Médiateur du Grand-Duché du Luxembourg ;
- Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher ;

¹Liste non exhaustive.

- Ville de Luxembourg : Direction des affaires sociales, Direction mobilité, service des Autobus de la Ville de Luxembourg (AVL) ;
- Ville d'Esch-sur-Alzette : Foyer Abrisud, Streetwork ;
- Les services logements des administrations communales.

2.2.2 *Autres*

- Stëmm vun der Strooss ;
- Passerell ;
- Femmes en détresse ;
- Médecins du Monde ;
- Spëndchen ;
- Service Quai 57 de l'association Arcus ;
- Comité de liaison des associations issues de l'immigration (CLAE) ;
- Digital Inclusion ;
- Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés (ASTI) ;
- La structure Abrigado, le projet Aagesstrukturierendes BeschäftigungsAngebot (TABA) du Comité national de défense sociale (CNDS) ;
- Fondation Jugend an Drogenhëllef ;
- Péitrusshaus de la fondation SOLINA ;
- Structure Berodung, Betreuung a Fräizäit de la Fondation Lëtzebuerger Blannevereenegung ;
- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) ;
- Société nationale des chemins de fer luxembourgeois (CFL) ;
- CIPA et Maisons de soins.

3 Missions bas-seuil et organisation opérationnelle

Trois équipes différentes travaillent en étroite collaboration afin d'organiser l'accueil, l'hébergement et le suivi social des personnes en situation de sans-abrisme. L'hébergement d'urgence des bénéficiaires est assuré par l'équipe du Foyer de nuit et comprend la distribution d'un dîner et d'un petit-déjeuner et l'accès aux douches et produits d'hygiène ; l'équipe du Foyer de jour garantit la distribution d'un déjeuner chaud, un vestiaire d'urgence et des activités socio-éducatives ; l'équipe diurne de la coordination de terrain garantit l'accès aux Foyers de nuit et de jour via les inscriptions journalières et effectue l'ensemble des suivis sociaux et des démarches spécifiques pour les bénéficiaires.

3.1 Coordination de terrain

3.1.1 *Missions et actions*

Les inscriptions journalières pour l'accès au Foyer de jour et l'hébergement de nuit ainsi que le suivi individuel de personnes en situation de sans-abrisme confrontées à des problématiques multiples nécessitant une aide professionnelle, sont pris en charge par la coordination de terrain. Les travailleurs sociaux ont soit pu offrir un suivi social direct ou ont dû orienter les bénéficiaires vers des services spécialisés, comme par exemple les services « streetwork » ou autres structures des partenaires fondateurs ou structures du réseau. La coordination de terrain assure la tenue des statistiques hebdomadaires, mensuelles voire quotidiennes, transmises sur demande au Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil et au conseil d'administration de la Dräieck asbl.

3.1.2 Organisation opérationnelle

6 professionnels socio-éducatifs ont accueilli les bénéficiaires de 11h30 à 16h00 pour les inscriptions journalières et les démarches en lien avec les dossiers sociaux des bénéficiaires (mise en place des stratégies d'intervention individualisées, etc.) ou la prise en charge des urgences. Pour l'édition 2023/2024, des permanences de suivi social ont été organisées par la coordination de terrain au Foyer de nuit de 19h00 à 21h30, à raison que des bénéficiaires fréquentaient uniquement le Foyer de nuit. Le monitoring des chiffres, la planification des permanences médicales et infirmières, le suivi de l'état de santé des bénéficiaires (prises de rendez-vous, organisation de médicaments, sollicitation des secours, travail de prévention et de sensibilisation, etc.) se trouvaient également au cœur des opérations quotidiennes. 17 stagiaires ont participé aux tâches de la coordination de terrain. 3.784 heures de stage ont été prestées.

3.1.3 Résultats obtenus

492 dossiers sociaux ont été ouverts durant l'édition 2023/2024 de la WAK. L'ensemble des suivis sociaux ont pu être clôturés. 1.987 prestations différentes ont été réalisées.

Parmi les actions mises en place, 45 bénéficiaires ont été accompagnés dans leur recherche d'emploi, 83 suivis ont spécifiquement concerné le logement et 232 suivis ont concerné des démarches administratives diverses. 420 bénéficiaires ont été orientés vers différents partenaires du réseau interne et/ou externe (permanences Croix-Rouge luxembourgeoise, Caritas Luxembourg, Médecins du Monde, Offices sociaux, ACT, SW, Abrisud). 205 bénéficiaires étaient déjà suivis par une autre structure lors de leur accueil à l'Action Hiver et la Dräieck asbl a coordonné ses actions avec ces structures.²

Cette édition était marquée par l'accueil des nombreuses personnes demandeurs de protection internationale (DPI). Pendant toute la période, 251 DPI ont été inscrits à la WAK.

3.2 Foyer de jour

3.2.1 Missions et actions

L'équipe socio-éducative a été présente pour accueillir les bénéficiaires, leur offrir écoute et orientation lors du service des repas chauds à midi, mais a également organisé un espace de repos et diverses activités ludiques, pédagogiques ou sportives en lien avec un travail éducatif, et a géré un vestiaire pour faire face à toutes les urgences en lien avec les températures négatives.

3.2.2 Organisation opérationnelle

4 professionnels socio-éducatifs ont accueilli les bénéficiaires tous les jours de 12h00 à 16h00.

A côté de l'accueil et de l'orientation, ils ont servi le repas de midi en collaboration avec une équipe de bénévoles. Ainsi, ils ont contribué à l'organisation du « Mëttesdësch », également avec des stagiaires de services internes œuvrant dans le domaine du sans-abrisme (ex : SALU de la Croix-Rouge luxembourgeoise).

²Un suivi peut comporter plusieurs démarches ; les différentes actions entreprises n'étant pas la somme du total des suivis sociaux.

3.2.3 Résultats obtenus

20.736 repas de midis ont été servis à 1.533 bénéficiaires différents sur toute la durée de l'Action Hiver.

Le Foyer de jour a également mis en place des activités socio-éducatives. Des activités différentes ont ainsi été proposées tout au long de l'Action Hiver pour 83 bénéficiaires différents. Un espace de repos spécifiquement destiné à la détente avec accès à une télévision a dû faire place à des lits additionnels au cours de la WAK.

312 bénéficiaires différents ont pu profiter du vestiaire d'urgence, 435 passages ont été totalisés soit près de 3 passages par jour. 1.040 vêtements ont été délivrés soit en moyenne plus de 7 vêtements par jour. Les mois de décembre et de janvier représentent les plus importants en termes de fréquentation (plus de 48% du total des passages) et de distribution de vêtements (plus de 49% des vêtements distribués). Ces mois correspondent aussi aux mois les plus froids de l'édition 2023/2024 de la WAK (respectivement 4.5°C et 1.4°C en moyenne)³.

3.3 Foyer de nuit

3.3.1 Missions et actions

L'équipe socio-éducative a été présente pour accueillir les bénéficiaires, leur offrir écoute et orientation mais aussi proposer un repas, distribuer des produits d'hygiène, les accueillir et les orienter durant les permanences médicales et infirmières, etc.

Au cours de cette édition 2023/2024, une procédure d'urgence⁴ a été mise en place pour faire face à un éventuel dépassement de la capacité d'accueil du Foyer de nuit. Les différentes structures telles que la Halte de nuit et le Centre Ulysse de Caritas Luxembourg, le Nightshelter de la Croix-Rouge luxembourgeoise, le Premier Appel d'Inter-Actions et l'Abrigado du CNDS ont mis des lits à disposition des bénéficiaires de l'Action Hiver.

En amont, une tente extérieure chauffée a été installée par l'Armée luxembourgeoise afin d'assurer qu'aucune personne ne nécessite de dormir à la rue en période de grand froid. Au total, 40 personnes ont pu être placées dans la tente extérieure chauffée.

3.3.2 Organisation opérationnelle

8 professionnels socio-éducatifs ont accueilli les bénéficiaires chaque nuit et chaque matin, spécifiquement de 19h15 à 23h00 et de 6h00 à 08h45.

110 bénévoles ont œuvré aux côtés des professionnels de terrain et ont contribué à la gestion du réfectoire et la distribution des produits d'hygiène de première nécessité.

³Site Meteolux.lu [Résumé mensuel - MeteoLux - Portail Météo Luxembourg](#)

⁴Procédure d'urgence : Les structures d'hébergement d'urgences, ainsi que la tente chauffée extérieure, n'ont été sollicitées que lorsque la capacité d'accueil pour les hommes au bâtiment A, qui est de 258 lits, a été dépassée. En cas de chambres familiales vacantes, les hommes vulnérables ont pu occuper une telle chambre qui contient 4 lits, avant qu'une procédure d'urgence ne soit lancée.

3.3.3 Résultats obtenus

74.804 petits déjeuners et dîners ont été servis à 1.890 bénéficiaires différents pendant les 157 nuits de l'Action Hiver. 37.402 nuitées ont été totalisées durant toute la période de la WAK.

3.4 Le rôle du bénévolat

De manière générale, 110 bénévoles différents ont participé à cette édition de l'Action Hiver tant au niveau du Foyer de jour qu'au Foyer de nuit.

Les bénévoles au Foyer de jour ont presté en tout 2.432 heures, les bénévoles au Foyer de nuit ont réalisé 3.554 heures, ce qui représente un chiffre total de 5.986 heures accomplies pendant toute la durée de la WAK.

4 Volet soins

En raison des problématiques spécifiques propres au public accueilli, une grande importance a également été accordée à la mise en place d'une offre de soins infirmiers ponctuels.

4.1 Mise en place d'une offre de soins infirmiers et de dépistage pendant l'Action Hiver

4.1.1 *Permanences infirmières*

Plusieurs permanences infirmières ont été organisées et prises en charge par 2 intervenants différents, ce qui a permis d'organiser 3 permanences hebdomadaires.

- Les mardis de 19h00 à 21h30
 - Infirmiers du service santé communautaire de Caritas Luxembourg
- Les mardis et/ou mercredis de 14h30 à 15h30
 - Infirmiers du réseau d'aide et de soins de la Croix-Rouge luxembourgeoise
- Les jeudis et/ou samedis de 19h00 à 22h00
 - Infirmiers de la Croix-Rouge luxembourgeoise

260 consultations infirmières ont eu lieu.

4.1.2 *Service de conseil et de dépistage rapide du VIH, de l'hépatite C et de la syphilis*

Le service mobile DIMPS, assuré par le service HIV Berodung de la Croix-Rouge luxembourgeoise, a été présent dans le cadre l'Action Hiver à 9 reprises pour rendre accessible aux bénéficiaires le dépistage gratuit et anonyme du VIH, de l'hépatite C et de la syphilis. 18 bénéficiaires ont pu profiter de ce service de conseil et de dépistage.

5 Chiffres-clés de l'Action Hiver 23/24

Historiquement organisée du 1^{er} décembre au 31 mars, la durée de l'Action Hiver était fréquemment soumise à des périodes de prolongation imprévisibles en fonction des températures hivernales. A cet effet, le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, a instigué une prolongation durable d'un mois qui a été lancée lors de l'édition 2022/2023 de l'Action Hiver. Cette édition a donc démarré le 15 novembre 2023 pour s'achever le 15 avril 2024. Une prolongation a eu lieu du 23 au 28 avril 2024 (seulement pour le Foyer de nuit) en raison des conditions météorologiques extraordinaires qui ont mené à la prolongation de cette dernière édition de la WAK.

5.1 Foyer de jour

5.1.1 *Jours d'ouverture, repas distribués et personnes différentes pour le Foyer de jour*

	TOTAL des jours d'ouverture du Foyer de jour	
Édition 2021/2022	Période anticipée + période usuelle (23.11.2021 – 31.03.2022)	127
	Période de prolongation (02.04.2022 – 05.04.2022)	0
Édition 2022/2023	Période totale du 15.11.2022 au 15.04.2023	151
Édition 2023/2024	Période usuelle (15.11.2023 - 15.04.2024)	152
	Période de prolongation (23.04.2024 – 28.04.2024)	0

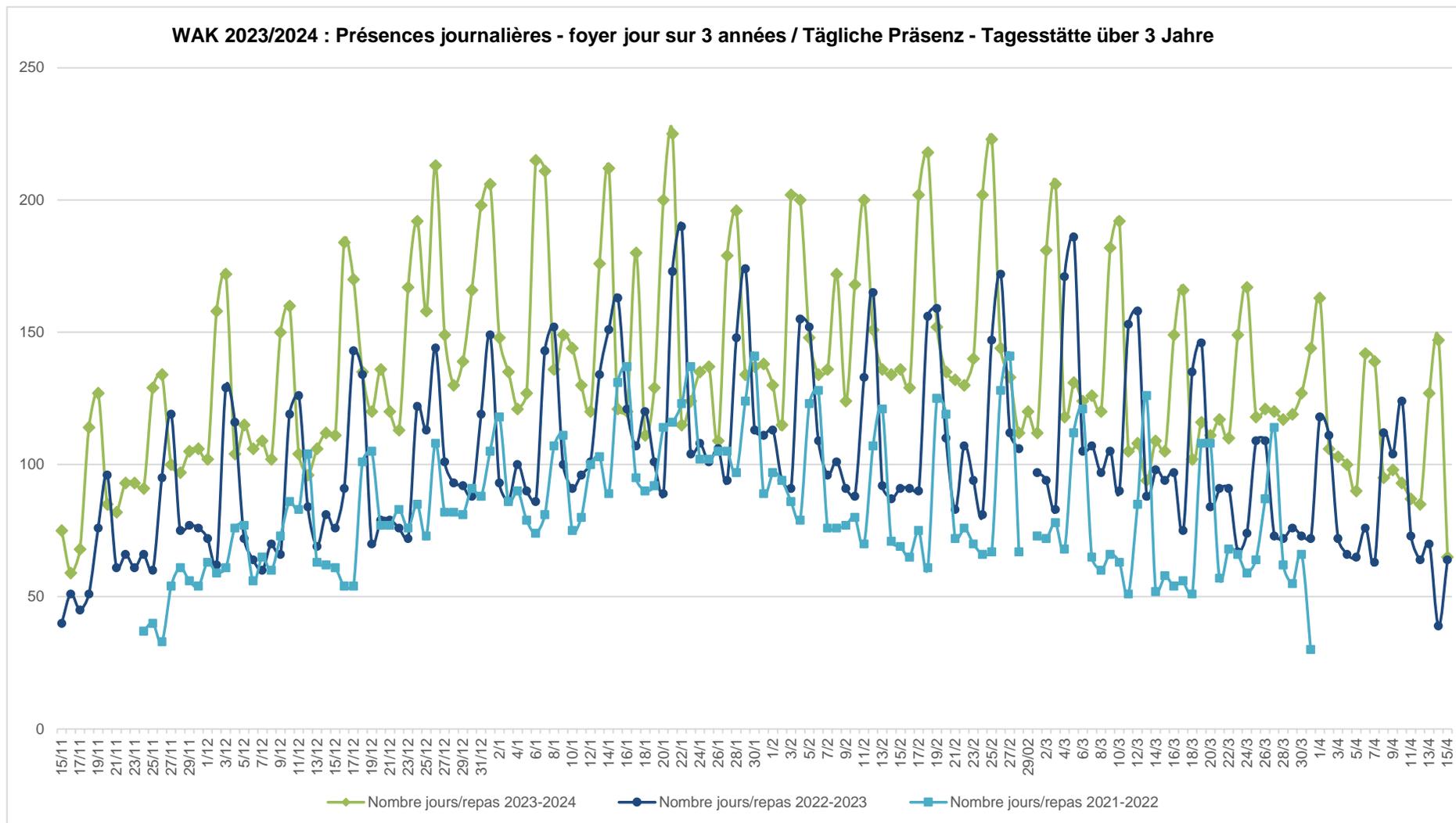
	TOTAL des repas distribués au Foyer de jour		TOTAL
Édition 2021/2022	Période anticipée + période usuelle (23.11.2021 – 31.03.2022)	10.640	10.640
	Période de prolongation (02.04.2022 – 05.04.2022)	0	
Édition 2022/2023	Période totale du 15.11.2022 au 15.04.2023		15.249
Édition 2023/2024	Période usuelle (15.11.2023 - 15.04.2024)	20.736	20.736
	Période de prolongation (23.04.2024 – 28.04.2024)	0	

	TOTAL des personnes différentes au Foyer de jour ⁵		TOTAL
Édition 2021/2022	Période anticipée + période usuelle (23.11.2021 – 31.03.2022)	770	770
	Période de prolongation (02.04.2022 – 05.04.2022)	0	
Édition 2022/2023	Période totale du 15.11.2022 au 15.04.2023		1.128
Édition 2023/2024	Période usuelle (15.11.2023 - 15.04.2024)	1.533	1.533
	Période de prolongation (23.04.2024 – 28.04.2024)	0	

⁵Nombre de personnes différentes ayant fréquenté le Foyer de jour sur la période indiquée.

5.1.2 Exploitation des données en fonction du nombre de présences, du genre, de l'âge et de la nationalité au Foyer de jour

5.1.2.1 Nombre de présences (comptées en repas) au Foyer de jour sur 3 années :

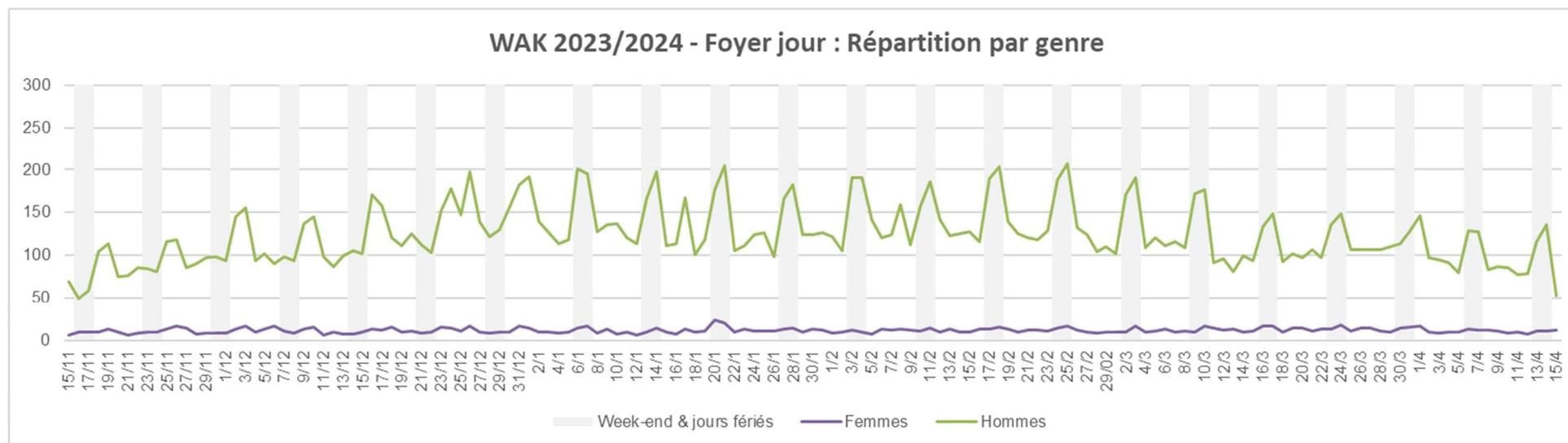


La moyenne des présences, tant pour le Foyer de jour que pour le Foyer de nuit, a augmenté de plus de 35% par rapport à l'édition précédente. Tous les indicateurs sont en hausse tout au long de l'édition.

20.736 repas de midi ont été distribués du 15 novembre 2023 au 15 avril 2024.

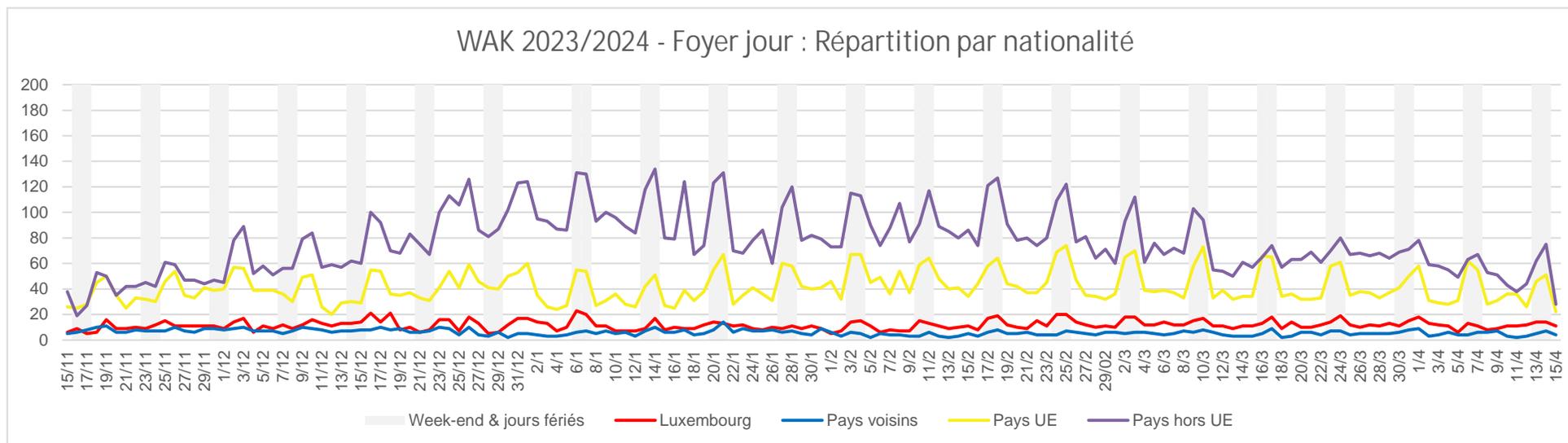
Le pic du Foyer de jour a été enregistré le 21 janvier 2024 avec 225 bénéficiaires.

5.1.2.2 Nombre de présences (comptées en repas) au Foyer de jour ventilé par genre :



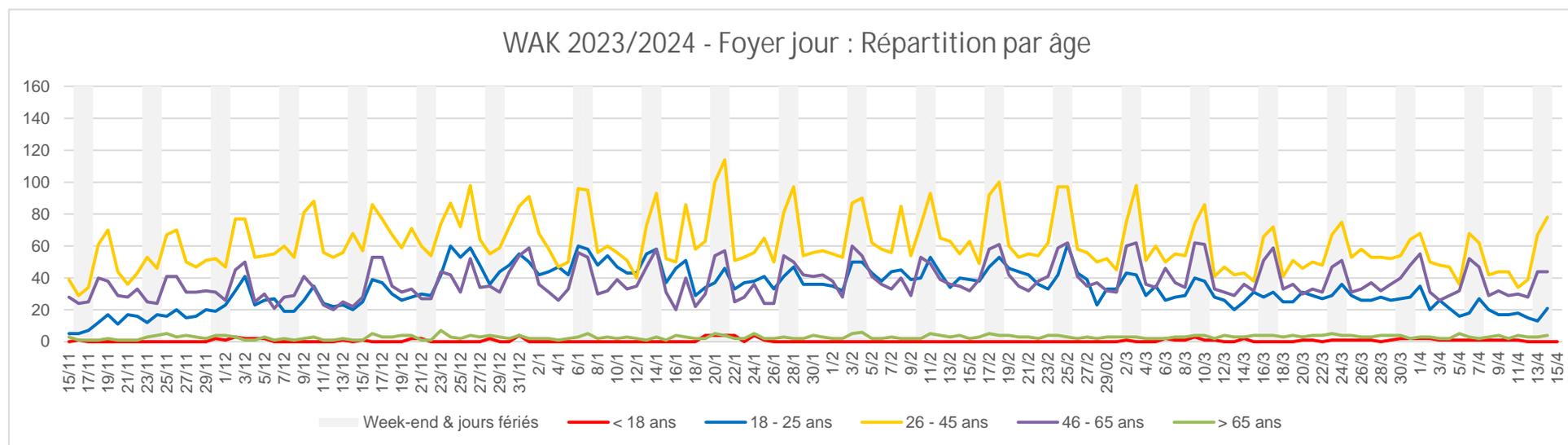
Comme les éditions précédentes, l'Action Hiver est fréquentée en grande majorité par des personnes de sexe masculin à 92%.

5.1.2.3 Nombre de présences (comptées en repas) au Foyer de jour par groupes de nationalité :



La répartition des nationalités en fonction du nombre de déjeuners distribués a changé par rapport aux années précédentes. La majorité des personnes présentes au Foyer de jour étaient des personnes en provenance de pays tiers et représentent 56.28% des bénéficiaires. 35.08% étaient des ressortissants de l'Union européenne et 8.64% étaient des personnes de nationalité luxembourgeoise.

5.1.2.4 Nombre de présences (comptées en repas) au Foyer de jour par tranche d'âge :



La classe d'âge la plus représentée au niveau de la fréquentation du Foyer de jour est celle des 26-45 ans qui équivaut à 48.7% des déjeuners servis cette édition. Elle est suivie de la classe d'âge 18-25 ans avec 24.7%. Les personnes âgées de 46 à 65 ans figurent à la 3^{ème} position avec 21.9%, suivies des personnes âgées de plus de 65 ans avec 1.8%. Les mineurs représentent 2.9% des personnes ayant fréquenté le Foyer de jour. ⁶

⁶Il est à noter que la WAK est normalement ouverte uniquement aux personnes majeures. Lors de cette édition toutefois, plusieurs familles ont dû être accueillies en urgence avec des enfants mineurs.

5.2 Foyer de nuit

5.2.1 *Jours d'ouverture, nuitées et personnes différentes accueillies au Foyer de nuit*

	TOTAL des nuits d'ouverture du Foyer de nuit		TOTAL
Édition 2021/2022	Période anticipée + période usuelle (23.11.2021 – 31.03.2022)	127	130
	Période de prolongation (02.04.2022 – 05.04.2022)	3	
Édition 2022/2023	Période totale du 15.11.2022 au 15.04.2023		150
Édition 2023/2024	Période usuelle (15.11.2023 - 15.04.2024)	151	157
	Période de prolongation (23.04.2024 – 28.04.2024)	6	

	TOTAL des présences au Foyer de nuit (nuitées)		TOTAL
Édition 2021/2022	Période anticipée + période usuelle (23.11.2021 – 31.03.2022)	16.385	16.650
	Période de prolongation (02.04.2022 – 05.04.2022)	175	
Édition 2022/2023	Période totale du 15.11.2022 au 15.04.2023		27.014
Édition 2023/2024	Période usuelle (15.11.2023 - 15.04.2024)	36.796	37.402
	Période de prolongation (23.04.2024 – 28.04.2024)	606	

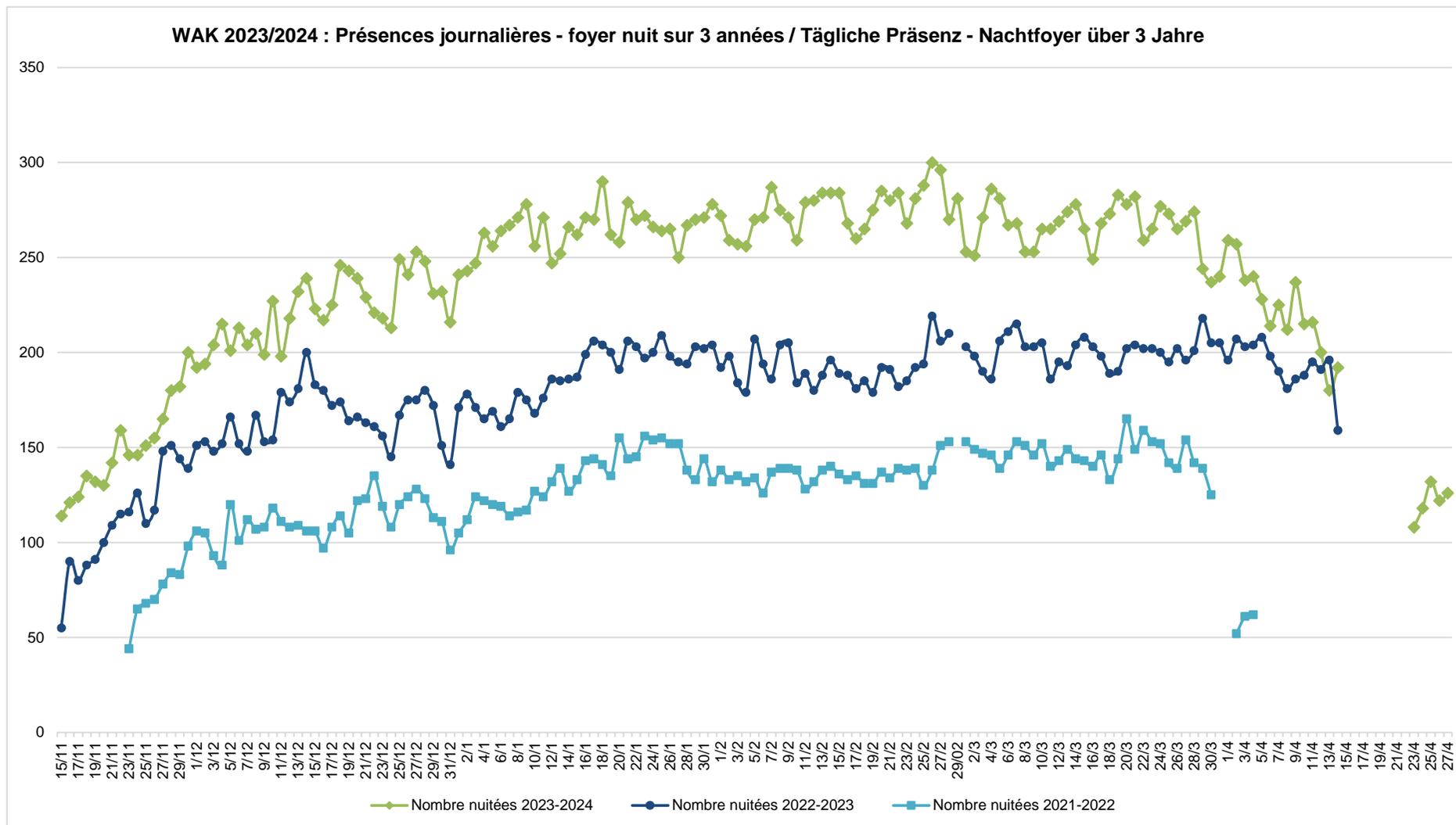
	TOTAL des personnes différentes au Foyer de nuit ⁷		TOTAL ⁸
Édition 2021/2022	Période anticipée + période usuelle (23.11.2021 – 31.03.2022)	864	873
	Période de prolongation (02.04.2022 – 05.04.2022)	82	
Édition 2022/2023	Période totale du 15.11.2022 au 15.04.2023		1.310
Édition 2023/2024	Période usuelle (15.11.2023 - 15.04.2024)	1.831	1.890
	Période de prolongation (23.04.2024 – 28.04.2024)	199	

⁷Nombre de personnes différentes ayant fréquenté le Foyer de nuit sur la période indiquée.

⁸Le nombre total de personnes différentes ayant fréquenté le Foyer de nuit sur l'ensemble de la période des éditions 21/22, 22/23 et 23/24. Le chiffre total s'élève à 1.891, étant donné que parmi les 199 bénéficiaires de la période de prolongation, 139 avaient également bénéficié du Foyer de nuit pendant la période usuelle.

5.2.2 Exploitation des données en fonction du nombre de présences, du genre, de l'âge et de la nationalité au Foyer de nuit

5.2.2.1 Nombre de présences (en nuitées) au Foyer de nuit sur 3 années :

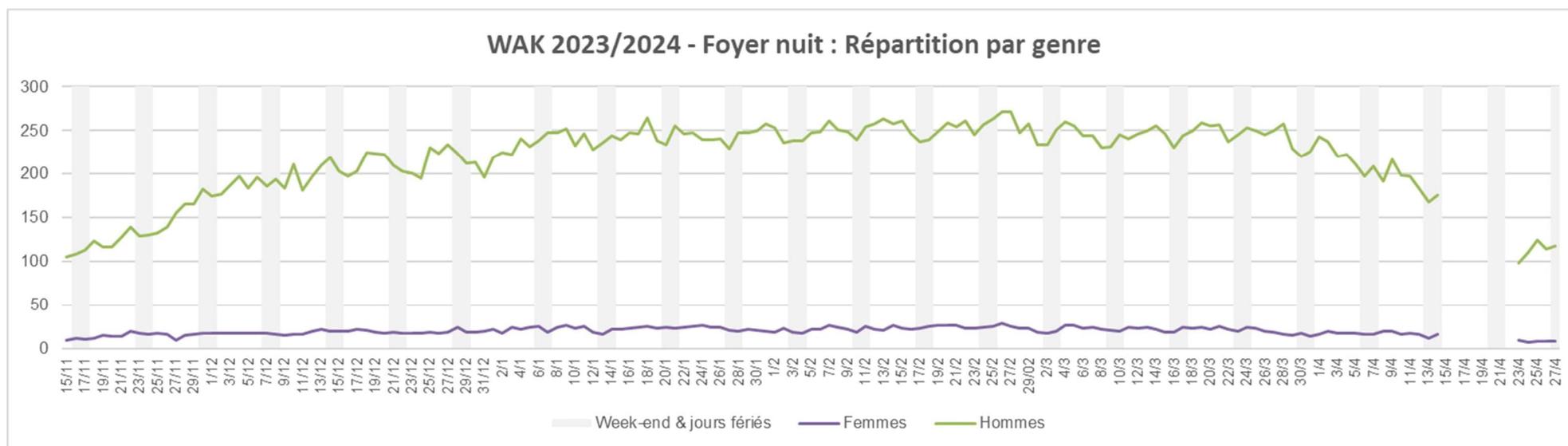


Le nombre de nuitées sur toute l'édition de l'Action Hiver s'élève à 37.402 avec une moyenne journalière de plus de 238 personnes ayant fréquenté le Foyer de nuit. Un pic de 300 personnes a été enregistré le 26 février 2024.

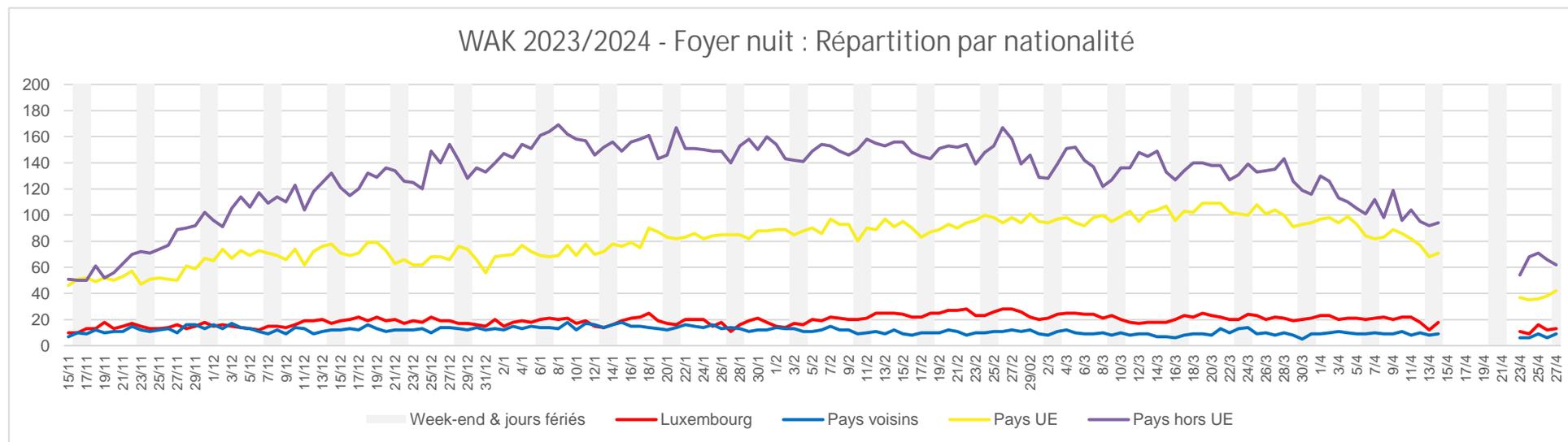
La moyenne du nombre de nuitées pendant la durée totale de l'Action Hiver a progressé de plus de 42% entre l'édition 2022/2023 et l'édition 2023/2024. Cela résulte d'une part de l'augmentation constante et progressive du public de l'Action Hiver depuis les dernières éditions mais aussi de l'hébergement d'urgence de demandeurs de protection internationale sur liste d'attente pour recevoir une place d'hébergement dans les structures de primo-accueil.

5.2.2.2 Nombre de présences (en nuitées) au Foyer de nuit par genre :

Tout comme pour le Foyer de jour, la majorité des nuitées de l'édition 23/24 ont concerné des personnes de sexe masculin pour 91% contre 9% pour les femmes.

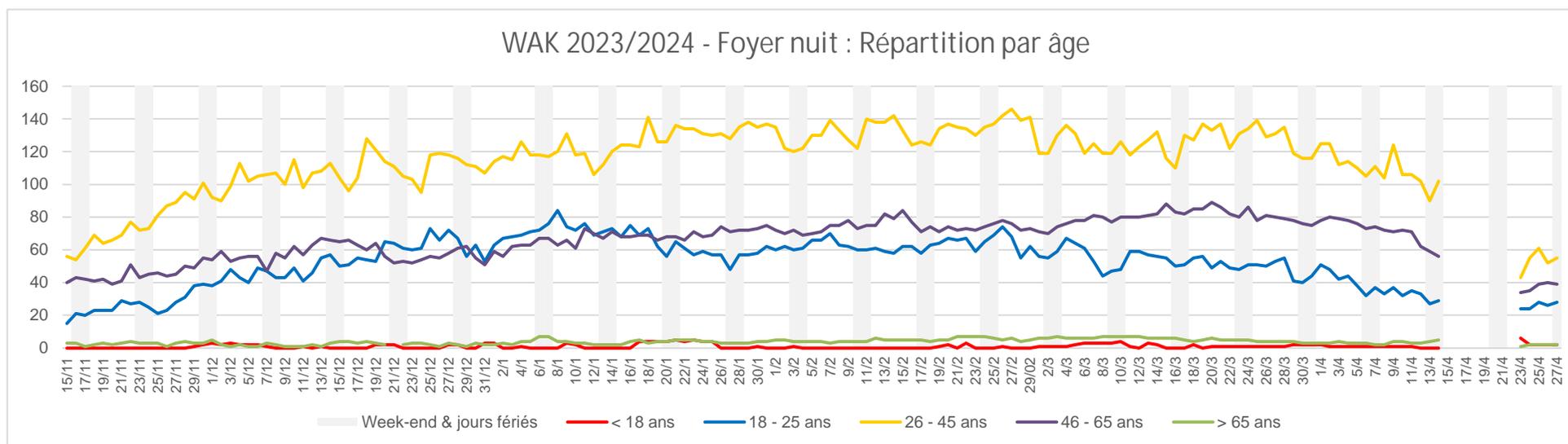


5.2.2.3 Nombre de présences (en nuitées) au Foyer de nuit par groupes de nationalité :



La majorité de personnes fréquentant le Foyer de nuit étaient des personnes en provenance de pays tiers représentant 53.58% des bénéficiaires. 38.40% des bénéficiaires provenaient de l'Union européenne et 8.02% étaient de nationalité luxembourgeoise.

5.2.2.4 Nombre de présences (en nuitées) au Foyer de nuit par tranche d'âge :

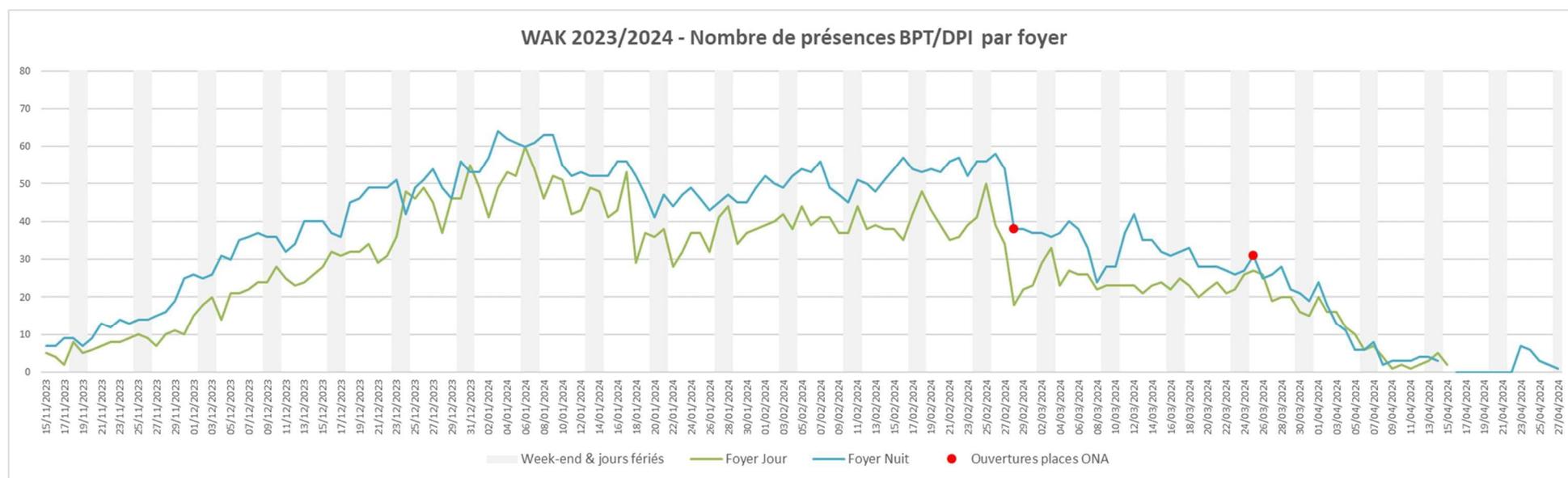


Les catégories d'âge de 26 à 45 ans et de 46 à 65 ans continuent à être celles qui sont le plus représentées au niveau du volume total des nuitées enregistrées sur la période totale avec respectivement 48.09% et 27.87%. Il y a lieu de constater une hausse remarquable des présences des jeunes âgés de 18 à 25 ans, atteignant 22.02% (contre 11.73% en 2022/2023). 1.59% des nuitées enregistrées concernaient des bénéficiaires âgés de plus de 65 ans.

Les mineurs représentent 0.43% de l'ensemble des nuitées totalisées au Foyer de nuit, ce qui équivaut à 157 nuitées sur l'ensemble de l'édition 23/24 qui a duré 5 mois. Les mineurs non accompagnés sont immédiatement réorientés vers la structure Pétrusshaus de la Fondation Solina, ou bien vers une structure d'hébergement de l'ONA s'ils ont déjà déposé ou souhaitent effectuer une demande de protection internationale. Afin de garantir les droits des mineurs, il a également été fait appel à l'Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher. L'équipe de la coordination de terrain s'efforce d'écourter le temps de séjour des familles dans la structure d'urgence multifonctionnelle au Findel, étant donné qu'elle n'est pas adaptée pour accueillir des enfants. Nonobstant, faute de solution immédiate, il se peut qu'une famille y séjourne quelques nuitées le temps de trouver une solution adéquate.

5.3 Bénéficiaires ayant demandés une protection au Luxembourg

	BPT	DPI	BPT + DPI
Nombre de bénéficiaires inscrits	28	251	279
	Présence totale	Présence totale	Présence totale
Bénéficiaires inscrits ayant utilisé le service	4	173	177
Bénéficiaires inscrits n'ayant pas utilisé le service	24	78	102



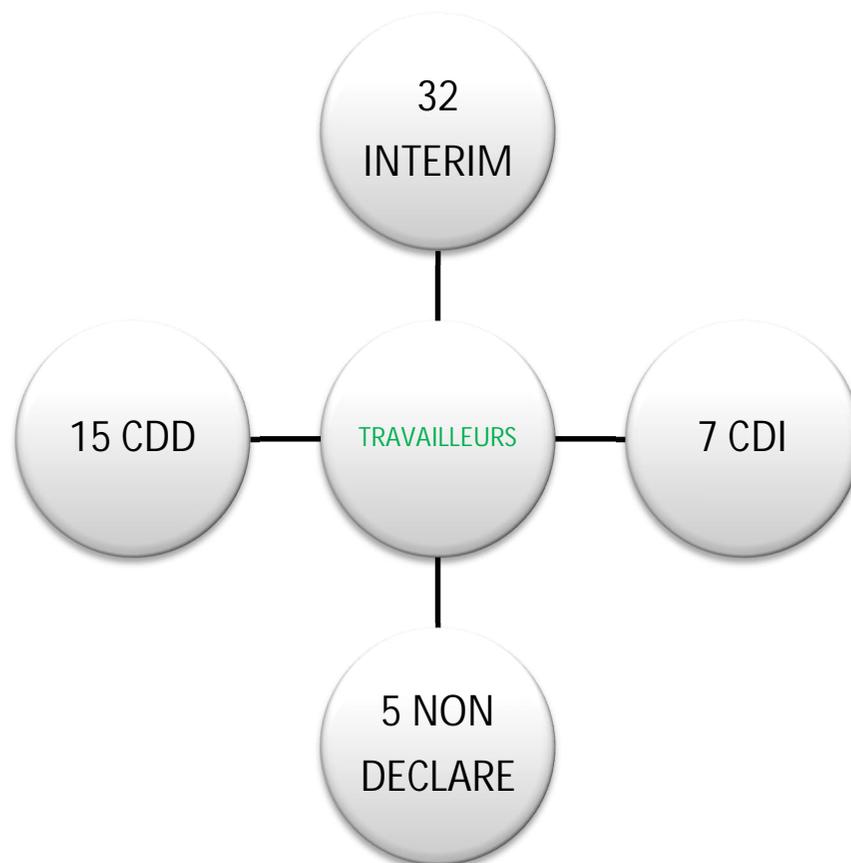
DPI : Demandeur de Protection Internationale

BPT : Bénéficiaire de Protection Temporaire

- À ces dates, l'ONA a accordé des places dans des foyers d'hébergement à un certain nombre de DPI jusqu'alors hébergés à la WAK.

5.4 Bénéficiaires avec un contrat de travail⁹

59 personnes sont inscrites comme travailleurs auprès du service de la coordination, dont 23 déclarés comme résidents.



⁹Sous réserve que l'information ait été communiquée au service de la coordination.